



**DECISION DU MAIRE N° 13/2023
DU 23 MAI 2023**

**MINI SEJOUR VACANCES ETE 2023
CIRQUE EQUESTRE DE COCICO**

Le Maire de Vert le Grand ;

VU le Code Général des Collectivités territoriales notamment l'article L 2122-22 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020 portant délégation générale à Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la demande du service Accueil Collectif de Mineurs de la commune de Vert le Grand pour un mini-séjour vacances été 2023, découverte de l'équitation et de l'Art du Cirque au Cirque Equestre de COCICO du 20 août 2023 au 27 août 2023 ;

CONSIDERANT le devis numéro 00000428 du Cirque Equestre de COCICO.

DECIDE

ARTICLE 1er : de signer le devis numéro 00000428 avec le Cirque Equestre de COCICO pour un montant de 4 865.00 €.

ARTICLE 2 : La décision sera notifiée à l'intéressé.

ARTICLE 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles, dans un délai de 2 mois, à compter de sa publicité.

A Vert le Grand, le 23 mai 2023

Le Maire,


Thierry MARAIS